

# maisons paysannes de france

50 ANS D'EXPERTISE  
AU SERVICE DU BÂTI ANCIEN & DU PAYSAGE



## Sommaire :

- *Bâtiments annexes : laissez-les vivre !*
- *Du mazot au grenier : en Savoie, un « petit » bâtiment original et essentiel*
- *Pigeonniers : aristocrates puis fermiers*
- *Les multiples intérêts des fours à pain*
- *Fiche technique : construire ou restaurer un four à pain familial*
- *28 ans de travaux au moulin*
- *Comment le « sans défaut » banalise le bâti ancien*
- *COP 22 : le décret inapproprié pour les « travaux embarqués »*
- *Que devient Villagexpo ?*
- *À l'école du torchis*
- *Les lucarnes d'Ingré*
- *Unterwegs dans les Pyrénées*

ASSOCIATION NATIONALE DE SAUVEGARDE  
DU PATRIMOINE RURAL BÂTI ET PAYSAGER  
RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

CONTACT : Camille Morvan - 01 44 83 63 64  
communication@maisons-paysannes.org

[www.maisons-paysannes.org](http://www.maisons-paysannes.org)

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans son nouveau numéro paru en décembre, Maisons Paysannes de France remet à l'honneur les petits édifices annexes qui accompagnent nos habitations : ceux qui vivent avec, autour, par et pour la maison, qui accompagnent nos habitations et qui témoignent des activités de nos aïeux.

Pour quel(s) usage(s) ont-ils été créés ? Avaient-ils toujours des affectations bien définies ? Comment étaient-ils construits ?

Réaliser un inventaire général de cette myriade de petites structures était impossible. En revanche, **entrer dans les détails de certains d'entre eux** - les plus emblématiques et présentant un intérêt architectural particulier - nous donne l'occasion de **réfléchir à l'intérêt des bâtiments annexes dans la vie actuelle**.

Arrêt sur images de trois constructions particulières : **greniers, pigeonniers et fours à pains**.

Aujourd'hui, beaucoup de ces bâtiments sont négligés, faute d'usage. Le numéro 202 de la revue Maisons Paysannes de France nous aidera à **mieux voir, comprendre et faire vivre cet humble bâti**, tout près de chez nous.

[Consulter un aperçu  
du numéro en ligne](#)

Trimestriel  
10 €